

SEMI DES BLES D'OR BRION

ORGANISE SON 13^{ème} RASSEMBLEMENT



« MOTO GUZZI »



STADE MUNICIPAL DE BRION

5, 6, 7 juillet 2024

Prévoir tentes et duvets

Vendredi 5 juillet :

A partir de 14 heures :
Accueil des motards
A l'arrivée un lot sera offert à
chaque participant
19h30 pasta party
animation années 80

Samedi 6 juillet :

9h00 : Sortie balade
Midi : Barbecue
19h00 : Apéritif + Tombola
20h30 : Dîner (agneaux, poulets à la broche)
avec animation (Star Light Group)

Dimanche 7 juillet :

A partir de 7h30 : Petit déjeuner
9h00 : Sortie balade
12 h30 : Retour au stade pour le déjeuner
avec photo de groupe
Fin de la manifestation après le déjeuner

Participation :

3 jours: 95 Euros /personne comprenant : 4 repas (vendredi soir, samedi midi et soir et dimanche midi), petit déj.

2 jours : 85 Euros par personne comprenant 3 Repas (samedi midi et soir (petit déj. et dimanche midi)

Une journée : 65 Euros par personne comprenant 2 Repas (samedi soir, dimanche midi), ou à préciser.

Inscrivez-vous dès maintenant (jusqu'au 22 juin 2024). (Gratuit pour les – de 12 ans). L'association se réserve le droit d'annuler la manifestation si le nombre de 30 inscrits n'est pas atteint.

Bonne route autour des blés.

Renseignements : - Jean-Pierre DIMOLI : 06 36 57 93 16 - dimoli.jp@gmail.com
- Christian GALLET : 06 42 36 73 33

.....><.....
**BULLETIN DE PARTICIPATION A RENVoyer AVEC LE REGLEMENT
AVANT LE 22 JUIN 2024 - DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS**

Aucune inscription ne sera prise le jour du rassemblement

Bulletin à renvoyer à Jean-Pierre DIMOLI, 53 Route d'Issoudun 36110 BRION : Chèque à l'ordre du SEMI DES BLES D'OR

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Code Postal :

Type de GUZZI :

Tél. :

Mail. :

Trois jours : Nbre d'adulte(s) x 95 € = €

Deux jours : Nbre d'adulte(s) x 85 € = €

Une journée : Nbre d'adulte(s) x 65 € = € samedi midi et soir

Une journée : Nbre d'adulte(s) x 65 € = € samedi soir et dimanche midi (ou préciser)

Attention : les places sont limitées alors dépêchez-vous !!

Rappel : la journée du samedi comme la balade du dimanche matin s'effectueront sous la responsabilité individuelle de chacun et ne pourront engager la responsabilité des organisateurs en cas d'incident ou d'accident.

Outre le respect du Code de la Route par les participants, chaque véhicule devra être en conformité avec les règles de la circulation et assuré par son propriétaire. (Prévoir le plein avant de partir).

Signature approuvant la note de rappel concernant les balades du samedi matin et du dimanche matin :

Attention : aucun remboursement (pour désistement) après le 22 juin 2024 les frais étant engagés. Merci